



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SHIPPAGAN
AU CENTRE DES CONGRÈS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE**

DATE : 4 novembre 2019

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Anita Savoie Robichaud (maire), Kassim Doumbia (maire suppléant), Marie-Lou Noël (conseillère), Rémi Hébert (conseiller), Patrice-Éloi Mallet (conseiller), Percy Mallet (conseiller), Jules Desylva (directeur par intérim) et Elise Roussel (greffière).

ABSENT : Aucun

PUBLIC : 16 personnes et deux membres des médias (Acadie Nouvelle et TV Rogers).

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19 h.

2. Divulgence de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 Réunion ordinaire du 7 octobre 2019

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 7 octobre 2019 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 Suivi des procès-verbaux

Tous les suivis ont été faits.

6 Correspondance

6.1 Rapport des permis par la Commission des services régionaux P.A. – octobre 2019

La greffière fait état du rapport de permis pour le mois d'octobre 2019.

6.2 Lettres reçues

La greffière explique que M^{me} la maire a reçu deux lettres, soit une de deux anciens citoyens, M^{me} Odette Gibbs et de M. André Gibbs, en réponse à une lettre de reconnaissance que M^{me} la maire leur avait fait parvenir pour les remercier de leur implication dans la municipalité pendant les 45 dernières années. Et une autre de la direction de l'Acadie Nouvelle remerciant la municipalité de son soutien au journal.

VILLE DE SHIPPAGAN
Anita Savoie Robichaud MAIRE
Elise Roussel GREFFIER

7. Rapport des comités

7.1 Développement communautaire, sport et loisirs

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet procède à la lecture de son rapport et dépose son rapport.

7.2 Sécurité publique et développement économique

La conseillère Marie-Lou Noël procède à la lecture de son rapport et dépose son rapport.

7.3 Infrastructures

Le conseiller Percy Mallet procède à la lecture de son rapport et dépose son rapport.

7.4 Finances et tourisme

Le conseiller Kassim Doumbia procède à la lecture de son rapport et dépose son rapport.

7.5 Environnement

Le conseiller Rémi Hébert procède à la lecture de son rapport et dépose son rapport

8. Affaires nouvelles

8.1 Présentation de l'analyse des données – Municipalité amie des aînés (MADA)

La chargée de projet, M^{me} Amélie Ferron-Roussel, responsable du comité du MADA est présente afin de nous faire part de l'analyse des données du sondage effectué auprès des citoyennes et citoyens âgés de 50 ans et plus.

8.2 Résolution : Nomination du 1^{er} Capitaine – Service d'incendie de Shippagan

À la suite de la démission du 1^{er} Capitaine du Service d'incendie de Shippagan, une entrevue a été effectuée afin de combler ce poste. Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Percy Mallet de nommer Monsieur Marc Robichaud au poste de 1^{er} Capitaine pour compléter le mandat restant, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Résolution : Renouvellement du mandat du poste de chef pompier – Service d'incendie de Shippagan

Le mandat du chef pompier actuel, Monsieur Stéphane Hébert, sera échu le 31 décembre prochain. Monsieur Hébert a signifié son intérêt à renouveler son mandat pour une deuxième fois, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Kassim Doumbia de nommer Monsieur Stéphane Hébert au poste de chef pompier pour un mandat de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Résolution : Mise à jour des tarifs de location de glace au Centre Rhéal-Cormier

Considérant que les coûts d'opération du Centre Rhéal-Cormier augmentent chaque année, il est recommandé d'effectuer les changements suivants concernant les taux de location de glace:

- Hockey mineur 100\$/h, soit une augmentation de 5\$/h.
- Inter-scolaire 115\$/h, soit une augmentation de 10\$/h.

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet d'autoriser la municipalité à effectuer la mise à jour des tarifs de location de glace au Centre Rhéal-Cormier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Résolution : Demande de contribution financière - campagne de financement École Marie Esther – année scolaire 2019-2020

La municipalité a reçu une demande de l'École Marie Esther pour leur campagne de financement pour l'année scolaire 2019-2020 qui servira, entre autres, à encourager la vie étudiante et à offrir des apprentissages de qualités. En sachant que le budget 2019 de dons est épuisé, mais que le conseil municipal trouve important d'appuyer le bien-être des jeunes de la communauté, il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet d'octroyer un montant de 1 000 \$ en 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6 Résolution : Demande de Marc Degrâce – vente d'une partie des terrains excédentaires NID 20704839 et NID 20810107

La municipalité a reçu une demande de Monsieur Marc Degrâce pour l'achat d'une partie des terrains excédentaires portant les numéros d'identification 20704839 et 20810107. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que la municipalité accepte de vendre à M. Degrâce la partie des terrains excédentaires demandés tels quels, pour un montant total de 5 000 \$, à condition qu'une entente de stationnement pour le Centre d'information aux visiteurs soit faite incluant un droit de premier refus sur la vente éventuelle du Centre d'info à M. Degrâce et l'octroi d'un droit de passage continu pour le terrain NID 20372504. Il est aussi résolu que le demandeur assume les frais d'arpentage et les frais légaux liés à cette vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.7 Résolution : Approbation du plan de lotissement - Les Investissements M. Cormier Ltée

Il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le conseil municipal accepte les recommandations de la Commission de Services régionaux de la Péninsule acadienne présentées au Comité de révision de la planification le 21 août dernier pour l'approbation du plan de lotissement Les Investissements M. Cormier Ltée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.8 Résolution : Nomination d'un leader pour le projet communauté Dialogue NB

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que le conseil municipal confirme son engagement envers le projet Communauté Dialogue de l'organisme Dialogue NB et nomine Monsieur Kassim Doumbia à titre de leader du comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Mot de la maire

La maire fait la lecture de son rapport.

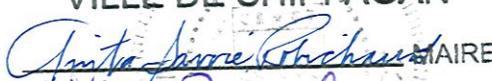
10. Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 20h12.

11. Parole au public

La maire donne la parole au public.

La séance se termine à 20h45.

VILLE DE SHIPPAGAN
 MAIRE
 GREFFIER